#### DEPARTEMENT DES **DEUX-SEVRES**

### VILLE DE NIORT



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS **DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers en exercice : 45

Votants: 44

Convocation du Conseil Municipal:

le 19 juin 2012

Affichage du Compte-rendu Sommaire :

le 2 juillet 2012

**SEANCE DU 25 JUIN 2012** 

Délibération n° D20120317

TARIFS DE STATIONNEMENT - MODALITES APPLICABLES AUX RESIDENTS DANS LE PERIMETRE DU STATIONNEMENT PAYANT

Accusé de réception de la préfecture en date du lundi 02 juillet 2012

#### **Présidente:**

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

## Présents:

#### Adjoints:

- M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN

#### Conseillers:

- M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Alain BAUDIN - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD

Secrétaire de séance : - Mme Pilar BAUDIN

#### Excusés ayant donné pouvoir :

- Annie COUTUREAU donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL
- Gérard ZABATTA donne pouvoir à Michel GENDREAU
- Marc THEBAULT donne pouvoir à Jacqueline LEFEBVRE
- Annick DEFAYE donne pouvoir à Chantal BARRE
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Jacques TAPIN

#### Excusés:

#### Conseillers:

- M. Bernard JOURDAIN

#### **CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUIN 2012**

**DELIBERATION D20120317** 

# DIRECTION DE LA REGLEMENTATION ET DE LA SECURITE

TARIFS DE STATIONNEMENT - MODALITES APPLICABLES AUX RESIDENTS DANS LE PERIMETRE DU STATIONNEMENT PAYANT

Monsieur Amaury BREUILLE Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Les modalités d'attribution des tarifs résidents sont actuellement différentes selon les tarifs applicables.

Afin de simplifier les conditions d'attribution aux ayants droit, il est proposé d'appliquer aux tarifs résidents « actifs horaires » et aux tarifs « macaron résidents », les conditions en vigueur pour les abonnements : les ayants droit doivent justifier d'une taxe d'habitation dans le périmètre du stationnement payant défini en annexe (exceptionnellement contrat de bail en vigueur ou acte d'achat, la première année de résidence).

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- adopter les modalités d'application des tarifs applicables aux résidents du périmètre du stationnement payant présentés en annexe ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer cette délibération.

#### LE CONSEIL ADOPTE

Pour: 44
Contre: 0
Abstention: 0
Non participé: 0
Excusé: 1

Pour Madame le Maire de Niort **Geneviève GAILLARD** L'Adjoint délégué

Signé

**Amaury BREUILLE**